



ARLIT

Arlit, le 18 avril 2013

Coordination des organisations

De la société civile d'Arlit

Réf : N/L N° 0 23/CSC/2013

A

Monsieur les Directeurs :

- **SOMAIR**
- **COMINAK**
- **Imouraren SA**
- **AREVA Mines Niger**

Objet : Réunion de la commission locale d'information (CLI).

Messieurs les Directeurs,

Nous avons accusé réception d'une note conjointement signée des directions de la SOMAIR et de la COMINAK convoquant une réunion de la CLI pour le 23 avril 2013 à « l'amphithéâtre COMINAK zone industrielle à partir de 8 h 00 ». La même note fixe l'ordre jour suivant : **gestion de l'eau potable, situation de l'emploi, les impacts des activités minières, nos actions sociétales.**

La coordination de la société civile d'Arlit, après examen cette convocation de la CLI fait le constat suivant :

- Contrairement à l'engagement pris lors de la dernière CLI en décembre 2011 où toutes les filiales du groupe AREVA étaient présentes, les deux CLI prévues en 2012 ne se sont pas tenues.
- Les sociétés Imouraren SA et AREVA mines Niger ne sont pas parties prenantes à cette CLI convoquée pour le 23 avril 2013.
- La réunion (CLI) est prévue en Zone industrielle de COMINAK sans nécessité de ce lieu avec des restrictions et des exigences de nature à museler la participation de la population ou ceux qui parlent à son nom.
- L'ordre du jour est en rupture totale avec les interrogations exprimées lors de la dernière CLI et aux différentes correspondances des organisations de la société civile.

- La chefferie traditionnelle régionale (sultanat de l’AIR, l’anastafidat, les chefs de groupements) est exclue de la réunion.
- Les élus locaux (conseil régional, conseil municipaux) sont aussi exclus de la réunion.

Considérant que cette CLI convoquée pour le 23 avril 2013 est un recul dangereux de communication sur des questions de préoccupations de la population.

Considérant la fuite de responsabilité d’ AREVA mines Niger et d’Imouraren SA qui ont choisi sans doute de s’isoler à cause de leur incapacité à faire face aux questions qui leurs seront posées par les populations.

Considérant que la chefferie traditionnelle et les élus locaux régionaux ne peuvent être réduit au silence et remplacés par des cadres choisis de Niamey par AREVA selon leur loyauté et leur désir de satisfaire leur curiosité touristique.

Considérant le manque total de crédibilité d’une réunion convoquée dans ces conditions (muselage de la participation, fuite des vrais sujets, fuite de responsabilité, etc.)

Considérant cette tentative de faire sourde oreille sur les questions de gestions des résidus de traitement, de périmètre sanitaire ou zone d’exclusion d’Imouren, la sous-traitance assimilée à la traite des personnes dans les filiales du groupe AREVA , le réaménagement des sites déjà exploités, le contrôle radiologique, les fonds de développement durable, la route de l’uranium, la santé autour des sites miniers etc ect.

La coordination de la société civile d’Arlit demande aux filiales du groupe AREVA au Niger de :

- Prendre en compte la participation des représentants des populations si tant il est vrai qu’elles ont une volonté de communiquer et d’exposer réellement les impacts positifs et négatifs de leurs activités minières.
- Le réaménagement de l’ordre du jour en y incluant les sujets que nous évoquons plus haut.
- Une participation effective de toutes les filiales du groupe AREVA à cette CLI en vue d’exposer sur leurs activités et d’écouter les participants.
- Le transfère de prérogatives de convocation et de présidence de la CLI au Préfet du département abritant les sociétés minières en questions conformément à la tradition d’AREVA en France.

La non prise en compte de nos constats et de nos demandes fera peser des conséquences sur la tenue de cette CLI.

Veillez recevoir, Messieurs les Directeurs, l’expression de nos salutations distinguées.

Copie :

- Ministre des mines
- Gouverneur région AZ
- Président du conseil régional
- Préfet d’Arlit
- Maire Arlit
- Maires de communes
- Chefs traditionnels région AZ

Le Président

Almoustapha Alhacen

- Le Procureur /TGI Arlit